
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Refus de travail et vaccination d'urgence dans deux écoles spécialisées de Québec

Québec, le vendredi 16 avril 2021 – Le personnel de deux écoles spécialisées de Québec, des Quatre-Saisons et de la Cité, a pris les choses en main pour corriger une grave lacune de santé-sécurité. Ce jeudi, ces travailleuses et travailleurs ont exercé leur droit de refus de travail pour exiger d'être vaccinés d'urgence. Vu le nombre élevé de cas de COVID-19 à Québec, vu que ces écoles sont parmi les très rares à demeurer ouvertes, et vu que les besoins spéciaux de leurs élèves augmentent grandement le risque de transmission, les membres du personnel ont exigé d'être vaccinés d'urgence.

Mercredi et jeudi, leurs représentants syndicaux se sont réunis avec la direction du centre de services scolaire, de la Santé publique et de la CNESST. Après ces rencontres, la Santé publique a autorisé la vaccination accélérée du personnel du 21 au 24 avril prochains, plutôt que dans le courant du mois de mai tel qu'initialement prévu.

« Le personnel des écoles spécialisées est dans une situation très particulière qui le place à très, très haut risque de contamination. Bien évidemment, ce risque touche tout autant les enfants et leurs familles. Il était clair pour nous que ces écoles-là avaient été oubliées dans le "mur-à-mur" du calendrier de vaccination. Nos membres ont donc agi de façon décisive. Il faut aussi saluer la réaction de la direction de notre centre de services et de la Santé publique, qui ont reconnu et réglé le problème », a expliqué Julie Duperré, présidente de la section locale 1296 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), qui représente le personnel de soutien scolaire du Centre de services scolaire de la Capitale.

« Nous sommes très fiers de nos membres du soutien scolaire dans ces deux écoles, qui ont pris les choses en main, et de façon magistrale. Elles sont vraiment dans la rangée avant de la première ligne de la crise sanitaire, mais on les avait oubliées dans la distribution des boucliers. Alors elles ont exercé judicieusement leur droit de refus et obtenu immédiatement les mesures qui s'imposaient. C'est un superbe exemple d'action syndicale victorieuse », selon Richard Delisle, président du Conseil provincial du soutien scolaire (CPSS) du SCFP.

Comptant près de 122 000 membres au Québec, le SCFP représente quelque 11 945 membres dans le secteur de l'éducation au Québec. Le SCFP est de plus présent dans les secteurs suivants : les affaires sociales, les communications, les universités, l'énergie, les municipalités, les sociétés d'État et organismes publics, les transports aérien et terrestre, le secteur mixte ainsi que le transport maritime. Il est le plus grand syndicat affilié à la FTQ.

– 30 –

SOURCE : SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE (FTQ)

Renseignements :

Sébastien Goulet, Service des communications du SCFP, 438 882-3756